

Rapport d'activité

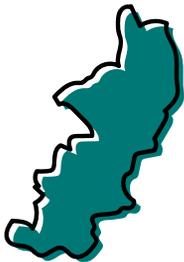
Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron

2024

Le territoire et ses infrastructures



Le territoire en chiffres :



15
communes



23 177
habitants



36
élus communautaires



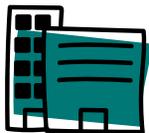
40 ans
d'âge moyen



3 674
familles
avec enfants



11 649
logements
dont 63%
de propriétaires



2003
entreprises



33km
de voie douce



1
cuisine centrale



19
équipements
culturels
intercommunaux

Les compétences

COMPÉTENCES COMMUNAUTAIRES

Les communautés de communes reçoivent des compétences transférées par les communes membres, ce qui implique l'application de deux principes de droit :

Le principe de spécialité : un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) ne peut intervenir que dans les champs de compétences qui lui ont été transférés et uniquement à l'intérieur de son périmètre. Un EPCI ne peut donc pas intervenir dans le périmètre des compétences que les communes ont conservé.

Le principe d'exclusivité : les EPCI sont les seuls à pouvoir agir dans les domaines de compétences qui lui ont été transférés. Les communes en sont totalement dessaisies. La précision de l'intérêt communautaire est requis pour certaines compétences obligatoires et optionnelles des communautés de communes.

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES et définition de l'intérêt communautaire

✓ **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur**
Etudes, création de zones d'aménagement, assistance aux communes dans l'élaboration de leurs documents d'urbanisme, aménagement et entretien de la vélo-route voie verte ViaRhôna et de la voie verte de la Payre...

✓ **Développement économique :**

- Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales
- Promotion du tourisme dont la création d'Office du Tourisme

✓ **Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)**

✓ **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage**

✓ **Collecte et traitement des déchets ménagers et des déchets assimilés**



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

✓ **Protection et mise en valeur de l'environnement**
Mise en œuvre d'un PPlan Climat Air Energie Territoire (PCAET), participation au TEPOS (Territoire à Energie Positive), entretien et aménagement des sentiers de randonnée communautaires, gestion des cours d'eau sur le bassin versant du Lavezon et de la Payre, mise en œuvre du plan de gestion de la végétation...au titre de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

✓ **Politique du logement et du cadre de vie**
Programme Local de l'Habitat, Operations Programmées de l'Habitat et des opérations de façades, Plan de gestion de la demande en logement social, animation de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), gestion d'un Centre d'Hébergement d'Urgence et de Réinsertion Sociale (CHURS)



LA GOUVERNANCE

✓ Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs et d'équipements préélémentaires et élémentaires

Musée de la Résistance et de la Déportation en Ardèche, Lecture Publique (2 médiathèques et 12 points de lecture), Ecoles de musique, Cinémas Le Teil et Cruas, Scène de Musique Actuelles

✓ Actions sociales d'intérêt communautaire

Petite Enfance jeunesse (crèches, Relais d'Assistantes Maternelles, Lieu d'Accueil Enfant Parent, Accueils de Loisirs Sans Hébergement) Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP), restauration collective et portage de repas

COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES

- ✓ Assainissement non collectif
- ✓ Communications électroniques
- ✓ Culture (Partenariats culturels et dispositifs comme Education Artistique et Culturelle, Contrat de Lecture Publique...)

Consulter le trombinoscope des élus communautaires :

www.ardecherhonecoiron.fr / nous connaître / le fonctionnement communautaire

2024 :

- Le conseil communautaire composé de 36 conseillers communautaires représentant les 15 communes, s'est réuni 11 fois
- Le bureau communautaire regroupe le Président + les vice-président.e.s + Maires ou représentants des 15 communes. Il s'est réuni 24 fois.
- La conférence des Maires a un rôle consultatif, elle est présidée par le Président de la CCARC et réunit les Maires des 15 communes et les vice-président.e.s. 3 conférences ont été organisées.
- Une commission thématique déchet est instaurée et s'est réunie 3 fois





Yves BOYER
Président
de la Communauté de communes
Ardèche Rhône Coiron

Le rapport d'activité permet à chaque élu des communes du territoire de visualiser le sens et les résultats de l'action de la Communauté de communes pour l'année écoulée.

Depuis 2023, nous avons fait le choix de réorganiser ce document en l'axant sur les attentes concrètes des élus et de la population en le structurant autour de 7 thèmes regroupant différentes compétences. Cette nouvelle présentation facilite grandement l'appropriation par chacun des résultats obtenus.

Afin de fournir des éléments encore plus parlant pour les élus des communes des données spécifiques à chacune d'elles pour plusieurs indicateurs seront présentées lors des rencontres avec les élus communaux.

En complément des éléments globaux, il est important de souligner que l'action de la Communauté de communes conduit principalement à offrir des services dont une partie importante du coût est pris en charge par la collectivité dans l'objectif de réduire la charge pour les habitants. Ceci est d'autant plus important dans un contexte économique plus difficile pour les familles. Pour exemple, la gratuité pour les usagers de la collecte et du traitement des déchets, le transport gratuit avec les bus M'ARC, le spectacle gratuit des préalables dans chaque commune. La Communauté de communes participe en moyenne à hauteur de 2,64€ par repas scolaire, de 4,84€ sur le coût d'un ticket de cinéma, de 42€ par heure sur l'enseignement musical, 70,16€ par jour et par enfant sur les séjours dans les centres de loisirs ou de 6,60€ par heure et par enfant pour la place en crèche.

Pour nombre de services la participation de la Communauté de communes est plus importante lorsque les ressources du bénéficiaire sont plus faibles. L'objectif est de faciliter l'accès aux services pour tous.

D'autre part, des investissements importants sont réalisés pour offrir de nouveaux services tels que le déploiement de la fibre à domicile, l'entretien et l'aménagement de voies douces ainsi que pour contribuer au développement économique du territoire par l'accompagnement des acteurs économiques ou le développement du tourisme.

Le rapport d'activité présente donc la diversité des actions conduites et les services mis en oeuvre par les agents ; je vous invite à les découvrir. Elles contribuent au rayonnement du territoire, à son attractivité et à l'amélioration des conditions de vie des habitants.



12 FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT DE PROXIMITÉ

- Développement économique
- Agriculture
- Tourisme

16 S'ADAPTER AUX CHANGEMENTS

- Urbanisme
- Habitat logement
- Milieux aquatiques
- Espaces verts / technique

22 ACCOMPAGNER POUR GRANDIR

- Accueils de loisirs, séjours
- Crèches, Lieux accueil enfants parents, Relais petite enfance

26 PROPOSER UNE CULTURE POUR TOUS

- Cinéma
- Partenariats
- Education Artistique et Culturelle
- Musée
- Ecoles de musique
- Réseau des Bibliothèques

34 VIVRE MIEUX

- Alimentation
- Valorisation des déchets

38 PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

- Alimentation
- Mobilité
- Energie

43 FONCTIONNER

- Finances
- Marché publics
- Ressources humaines et Hygiène, santé et sécurité
- Communication
- Organisation des services

Les temps forts 2024



Réunion publique ouverture commerciale de la fibre Saint-Thomé et Valvignères



Séjour 9-13 ans à Lyon - des Ardéchois dans la ville



Inauguration site de compostage partagé Aubignas



Docteur Troll à l'Ehpad Les Lavandes à Cruas avec les résidents et l'école primaire



Le camion de collecte rappelle les gestes de tri



Signature du comité d'itinéraire entre 8 intercommunalités et offices du tourisme pour la Via Ardèche



De nouveaux véhicules pour le portage de repas à domicile



Enseignements secondaires Cie Girouette lors des Préalables - St-Thomé



Inauguration Magasin Utile Le Teil



Fête des familles St-Lager-Bressac



Concours cuisine du Rendez-vous du Bien Manger Local - Meysse



Inauguration pont de Sarrespas Baix

#1

Favoriser
un développement
de proximité



Le développement économique du territoire se poursuit avec l'action en direction des entreprises déjà existantes mais également en direction des porteurs de projets. Ses différents outils répondent aux besoins divers d'un tissu économique étendu : pépinière d'entreprises, zones d'activités économique, accompagnement et conseils des porteurs de projets.

Bernard Noël
vice-président en charge de l'économie, commerces, artisanat et industrie, logement



6

ENTREPRENEURS INSTALLÉS

136

ÉVÉNEMENTS

organisés (permanences, ateliers, formations, réunions d'informations,...)

2

NOUVEAUX PARTENARIATS

48

PORTEURS DE PROJETS accompagnés

3^{ème}

(et dernière année) du dispositif d'aide à la création ou au développement des entreprises de l'économie de proximité

8

ENTREPRISES SUBVENTIONNÉES pour 28 873,33€ d'aide

Une pépinière d'entreprise dynamique

Le Faisceau sud devient un vrai lieu de dynamisme économique en accueillant de jeunes entreprises mais aussi en proposant des animations et formations et en développant de nouveaux partenariats. L'association 60 000 rebonds est nouvellement accueillie pour accompagner les femmes et les hommes à se reconstruire sur le plan personnel et les aider à rebondir vers un nouveau projet professionnel après l'arrêt de leur entreprise.

L' Association pour le Droit à L'Initiative Économique (ADIE) tient désormais des permanences hebdomadaires. Cette association nationale accompagne les entrepreneurs aux moyens financiers limités ou en fragilité, grâce notamment au micro-crédit et à une large gamme de services.

Un accompagnement au quotidien

Le travail auprès des entreprises se poursuit avec la recherche d'emplacements adaptés, les mises en réseaux, l'attribution de l'aide directe à l'économie de proximité, l'orientation vers des financements complémentaires, ...

Pour des actions optimisées et pertinentes, des partenariats sont nombreux avec la Chambre de métiers et l'Artisanat, Initiative Seuil de Provence Ardèche Méridionale, AURA entreprises, Maison de l'emploi et de la formation, et les associations économiques du territoire.



Dans la continuité de la stratégie agricole validée en 2020, la CC ARC poursuit son travail en faveur de l'agriculture et de l'alimentation locale.

Le maintien voire la reconquête de surfaces agricoles est un enjeu majeur sur lequel la CC ARC est pleinement investie aux côtés de partenaires comme la SAFER et la Chambre d'agriculture.

Marie-Noëlle Laville
vice-présidente en charge de l'agriculture

6

**SITUATIONS FONCIÈRES
PRIORITAIRES**
approfondies

7

PORTEURS DE PROJETS
suivis

2250€

CONSACRÉS
annuellement à l'outil de
veille foncière Vigifoncier

1 384 000 €

DÉDIÉS
au pastoralisme
sur le Coiron (aides Europe
- Région - Département -
Communautés de communes)

Une veille foncière concluante

Réalisée notamment en partenariat avec la SAFER cette veille a permis d'être collectivement vigilants sur des secteurs à enjeux, notamment la plaine irriguée de la Payre.

Le Groupe de travail Foncier, composé d'élus de chaque commune, s'appuie sur les travaux de la Chambre d'agriculture. Il a poursuivi les actions engagées en faveur d'un foncier agricole préservé et valorisé. Il a pu repérer 20 situations foncières à enjeux et 12 offres qui ont été suivies dans la veille foncière.

Un nouveau Plan pastoral territorial du Coiron

Il a débuté pour continuer à développer le pastoralisme, faire évoluer les pratiques au regard de la transition écologique. Des actions de formation pour les éleveurs, d'animation foncière entre propriétaires et jeunes agriculteurs, de sensibilisation auprès des randonneurs et des écoles sur le métier d'éleveur vont être mises en œuvre sur les 5 prochaines années.



La CC ARC poursuit la mise en œuvre de sa stratégie touristique validée fin 2022. En partenariat étroit avec l'Office de tourisme Porte Sud Ardèche, les actions menées en direct ciblent l'aménagement des sentiers de randonnée et des voies vertes comme la Voie de la Payre, la ViaRhôna et prochainement la Via Ardèche.

Rachel Cotta
vice-présidente en charge du tourisme



42 300

PASSAGES

au viaduc de la voie de la Payre

48 400

PASSAGES

à Baix

54 800

PASSAGES

à Rochemaure

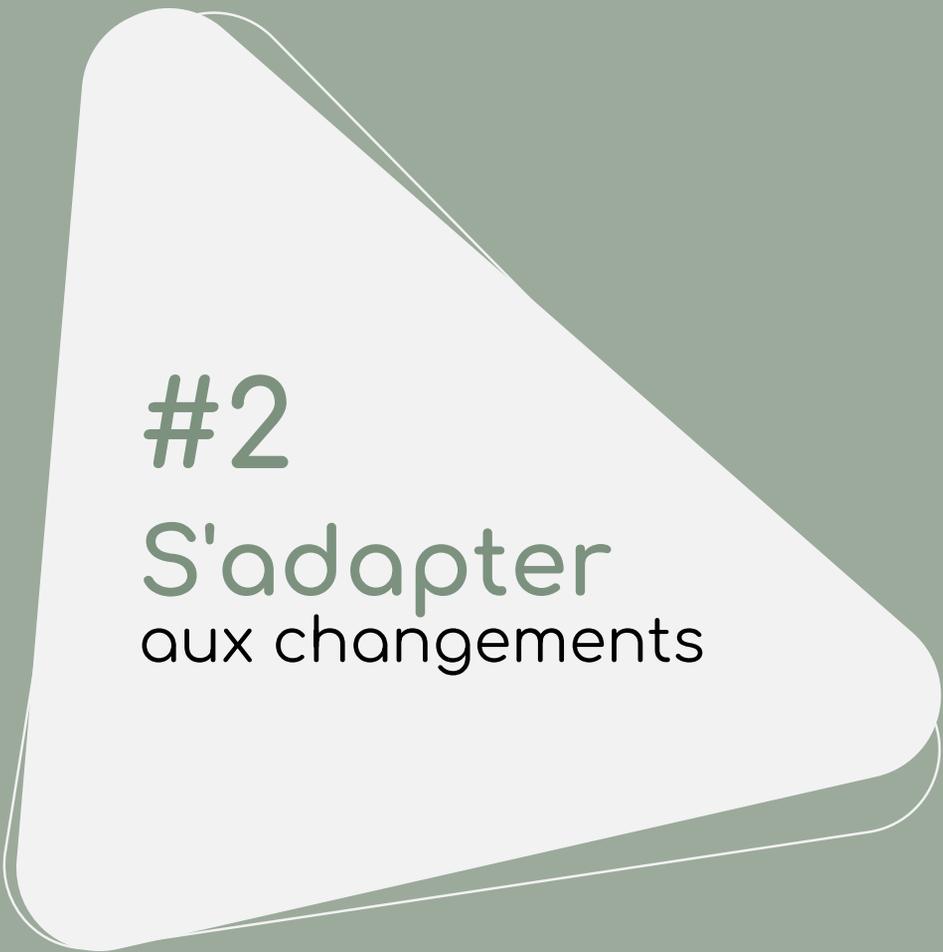


Office de tourisme

L'Office de tourisme décline la stratégie tourisme 2023 – 2026 de la CC ARC et met en œuvre un plan d'actions riche sur tout le territoire. La collection des Traversées d'Helvia et Berguise a notamment été étendue pour permettre des balades découvertes dans maintenant 7 villages : Alba-la-Romaine, Valvignères, Rochemaure, St Vincent-de-Barrès, St-Thomé, Baix, Meysse.

La dynamique collective se poursuit sur un itinéraire de plus de 100km de Via Ardèche. Sur le territoire de la CC ARC l'aménagement sur environ 10km entre Alba-la-Romaine et Le Teil, en majorité sur du foncier ferroviaire va ouvrir sur une nouvelle offre touristique.





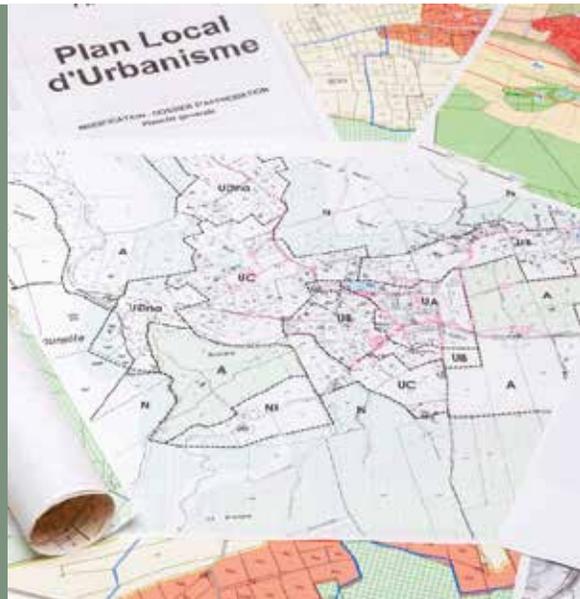
#2

S'adapter
aux changements



Le service d'urbanisme mutualisé pour les 14 communes instruit les demandes d'autorisations d'urbanisme et accompagne également les communes dont les documents d'urbanisme sont en cours d'élaboration, de révision ou de modification. Grâce à un travail transversal mobilisant tous les services de la CC, le service apporte, en tant que personne publique associée, un appui technique pour l'élaboration des règlements graphiques et écrits des futurs PLU communaux. La gratuité de ce service pour les communes est une exception en France et s'inscrit dans la mutualisation des moyens humains et financiers entre la CC et les communes.

Pascale Tolfo
vice-présidente en charge de l'urbanisme



940
DOSSIERS
déposés

502
DOSSIERS INCOMPLETS
soit 54,5%

388
DOSSIERS
DÉMATÉRIALISÉS
dont 71% sont des
déclarations préalables

76.8%
DE DÉCISIONS
FAVORABLES

Augmentation du nombre de dossiers

Dans le contexte de dématérialisation et de transition énergétique, le nombre total de dossiers déposés augmente de 3.5%. - 4.5% des Permis de Construire et +2.6% des déclarations préalables. Une augmentation de 39% des Certificats d'Urbanisme opérationnel, expliquée par les PLU en cours de révision au Teil, à Valvignères et à St-Lager-Bressac.

La dématérialisation des demandes d'Urbanisme progresse : 41 % sur 2024 / 34 % sur 2023 de dossiers déposés sur le Guichet Unique (GU). Face à la recrudescence des dossiers incomplets en lien avec l'augmentation des dossiers dématérialisés liés principalement à la transition énergétique, le service a mis en place de nouvelles méthodes d'instruction. Elles permettent de réduire de près de 20 points la part des dossiers incomplets (54.5% en 2024 / 72% en 2023) mais également de favoriser la transition énergétique (Panneaux PV, Isolation par l'extérieur, changements de menuiseries, pompes à chaleur...).

La CCARC s'inscrit comme acteur majeur de la transition énergétique en facilitant les procédures pour les projets durables des administrés.

Accompagnement des communes et des agents communaux :

La formation des agents communaux s'est poursuivie avec la mise en place d'un nouveau logiciel. Néanmoins, l'accompagnement téléphonique et les rencontres bisannuelles du réseau des pré-instructeurs se sont maintenus, le service urbanisme misant particulièrement sur l'accompagnement des communes.



Le programme de renouvellement urbain se concrétise en 2024 par des études qui se poursuivent mais aussi des chantiers et la livraison de bâtiments. Principalement financés par l'Agence de Renouvellement Urbain (ANRU), ces projets favorisent déjà l'attractivité du cœur de ville du Teil. La création d'une nouvelle cellule commerciale sur la place

Pierre Sémard permet notamment une dynamique économique renforcée et s'intègre dans un projet global comprenant des actions en faveur du logement, du cadre de vie et des équipements publics.

Olivier PEVERELLI

vice-président en charge de la politique de la ville

400 m²

DE SURFACES COMMERCIALES
place Pierre Sémard

355 m²

À RÉNOVER
pour l'aile sud de la gare

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DU TEIL

Un local commercial en cœur de ville au Teil

Les travaux de construction du local commercial place Pierre Sémard se sont achevés. Le magasin Utile a pu déménager de la rue de la République et prendre place dans ces nouveaux locaux, courant de l'été. Cette installation s'inscrit dans la démarche de redynamisation du centre-ville de la commune.

Des études en cours

Les études architecturales et techniques concernant la rénovation de l'aile sud du bâtiment de la gare se sont achevées. Ce lieu accueillera une ou plusieurs activités économiques une fois l'achèvement des travaux prévu début 2026.

Les études concernant l'îlot d'habitat dégradé « Hôtel de France » au Teil se poursuivent. A ce titre, l'ANAH (Agence Nationale pour l'Habitat) a accordé une subvention de 72 859 € au titre du dispositif RHI-THIRORI (Résorption de l'Habitat Insalubre irrémédiable ou dangereux et Traitement de l'Habitat Insalubre Remédiable ou dangereux et des Opérations de Restauration Immobilière).

108
MÉNAGES
conseillés lors des permanences

80
PERSONNES SENSIBILISÉES
lors des évènements

22
MÉNAGES
inscrits au rénoconcours

dont
7
Ravalements de façade

15
Rénovation énergétique

Politique intercommunale de l'Habitat

Après deux ans de travail collaboratif avec les communes et les partenaires institutionnels, la politique intercommunale de l'habitat 2024 - 2029 est définie autour de 5 orientations stratégiques et 20 actions dont 10 sont évaluées comme prioritaires.

La convention avec le Diaconat renouvelée.

Le Diaconat protestant peut poursuivre la gestion d'un Centre d'hébergement et de Réinsertion sociale dans des locaux intercommunaux ou Teil. La convention étant reconduite pour une période de 15 ans.

Un partenariat avec l'Alec07

Dans le cadre du service public de la rénovation de l'habitat (SPRH), la CC ARC a fait à nouveau appel à ce partenaire pour accompagner les ménages et sensibiliser le grand public et les professionnels à la rénovation énergétique des logements. L'ALEC 07 a accompagné et conseillé des habitants lors de permanences et sensibilisé lors des deux évènements : afterwork PROS du bâtiment et sur le stand « Roue de l'énergie » lors d'ARC en fête en septembre.

PPA et NPRU

RENOCONCOURS : le concours de la rénovation

Organisé par Soliha 26 dans le cadre de l'opération Aujourd'hui pour l'Habitat, ce type d'évènement permet de valoriser l'OPAH-RU. Ce concours vise à encourager et à récompenser les propriétaires de la CCARC qui ont entrepris des rénovations exemplaires de leur logement, sur le plan énergétique et esthétique. En les mettant en lumière, nous souhaitons encourager l'amélioration énergétique, esthétique et qualitative du patrimoine bâti local et l'impact sur l'économie locale qu'apportent ces rénovations. Les 6 meilleurs projets de rénovation ont reçu un prix Lauréat « façade » et « rénovation énergétique ».

Des chèques cadeaux offerts par les entreprises partenaires. Les lauréats des prix sont : Mme NAVENNEC (1^{er} prix façade) et Mme MANFIOTTO (1^{er} prix rénovation énergétique).





PRÉVENTION INONDATION

4070 m³/s

DÉBIT MAXIMAL
DE LA CRUE

du 17/10 mesuré à Valence
(saison normale du 2500m³/s)

~~~~~  
**1km**

DE DIGUES

passées en visite technique  
approfondie à Meysses

### Fiabiliser les ouvrages de protection

Une action principale à finaliser sur les digues classées en Préfecture et déjà gérées sur le Rhône/Frayol au Teil et sur le Lavezon à Meysses et Rochemaura. Ces digues font l'objet d'études multidomaines (hydrauliques, géotechniques, d'organisation humaine mise en place...) pour garantir leur niveau de protection face au risque.

### Effectuer des actions de prévention

En parallèle des actions de protection intervient un volet de prévention sur les ouvrages non classés en Préfecture ainsi que sur les autres actions permettant de limiter le risque inondations. Ainsi, ont débuté les actions de prévention par des actions d'organisation et de travaux sur les ouvrages du Bourdary au Teil et des Lavandières à Meysses ainsi que la prise en compte du risque inondation dans le futur Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de la CCARC. Les pluviomètres connectés, la veille des stations de crue ainsi que des actions localisées sur les cours d'eau et réseaux pluviaux participent à la diminution du risque global.

### Gérer les crises

La crue d'octobre 2024, principalement pluviale sur les massifs ardéchois, a suralimenté le Rhône qui a fait l'objet d'une alerte de crue type fluviale. Les services, déjà en alerte en cas de développement de l'épisode orageux sur le territoire CCARC, se sont réorientés en surveillance de l'épisode sur le Rhône. Cela a consisté en un suivi des niveaux d'eau sur les stations de surveillance ainsi qu'une information des communes potentiellement menacées. La digue du Frayol, exposée au Rhône, était particulièrement suivie pour s'assurer de son bon fonctionnement.

## 55

DESTRUCTIONS  
de nids de frelons asiatiques

## 88

SIGNALEMENTS  
de nids de frelons asiatiques

## 12 000€

DE DÉGRADATIONS  
ET VOLS  
sur les vélos routes

### L'activité conditionnée par la météo

Les conditions climatiques du printemps très pluvieuses n'ont pas facilité les travaux de taille et d'élagage des vélo routes ViaRhôna et de la Payre et du foncier intercommunal.

Une opération d'arrachage d'Ambroisie a eu lieu sur une quinzaine de jours à la fin du printemps ; les conditions météo ayant été propices à sa prolifération.

Le service a assuré le suivi des signalements des nids de frelons asiatiques et celui de leur destruction par des entreprises partenaires.

### Un chantier d'envergure

La déconstruction et reconstruction du pont de Sarrespas enjambant la voie douce de la Payre sur la commune de Baix a engendré la fermeture du pont. Les travaux ont démarré en avril pour une réouverture en septembre. Les services techniques ont assuré le débroussaillage de l'ouvrage avant et après travaux et le suivi de chantier.

### Des incivilités sur les voies douces

De multiples vols et dégradations ont été déplorés sur les vélos route de notre secteur : vols de panneaux signalétique, axes de barrières, cadenas pompier et caillebotis de protection de caniveaux. Des désagréments qui engagent des coûts conséquents et mobilisent les agents.



#3

Accompagner  
pour grandir



Les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse représentent des enjeux essentiels pour nos territoires. C'est pourquoi la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a eu à cœur de rédiger une politique jeunesse ambitieuse, avec élus communaux, acteurs jeunesse locaux et jeunes eux-mêmes.

2024 a permis de poursuivre la déclinaison de cette politique jeunesse en actions, avec notamment l'ouverture d'un accueil de loisirs extrascolaire spécifique pour les jeunes de 11 à 17 ans, à compter de l'été 2024, sur la commune de Cruas.

En 2024, nous avons également poursuivi l'organisation de séjours tout au long de l'année pour les 5-17 ans avec la volonté de les accompagner dans leur accès à l'autonomie.

Enfin, le Projet Educatif des accueils de loisirs et des séjours a été évalué et réécrit afin d'améliorer encore la qualité éducative des accueils intercommunaux.

Marie-Josèphe LAUSSEL

vice-présidente en charge de la petite enfance – jeunesse

7

SEMAINES  
d'ouverture de séjours

Environ

20

ENFANTS  
qui partent en séjour  
chaque semaine.

17

PERSONNES  
ont reçu une aide au BAF  
soit 5 250 €.

### Un accueil de loisirs / 11-17 ans

A l'été, un accueil de loisirs spécifique pour les 11-17 ans, a ouvert à Cruas. Des activités riches et variées ont été proposées sur place, complétées par des séjours. Afin de conforter cette action, une animatrice jeunesse a été recrutée fin 2024. Son arrivée en 2025 consolidera et développera l'action jeunesse intercommunale.

### Des séjours pour les 5-17 ans

7 semaines de séjours ont été organisées au cours des vacances scolaires, en parallèle de l'accueil à la journée. Ces séjours sont des mises en situation idéales pour l'apprentissage de la vie en collectivité, le développement de l'autonomie et la prise de responsabilités.

### Des périodes d'ouverture étendues pour l'accueil de loisirs basé à Valvignères

Suite à des demandes de parents des communes, il a été décidé en concertation avec les Mairies concernées, d'ouvrir l'accueil de loisirs à Valvignères sur 2 nouvelles périodes :

- ✓ du 19 au 30 août (dernières semaines des vacances d'été)
- ✓ du 21 au 25 octobre (première semaine des vacances d'automne)

L'expérimentation ayant rencontré un certain succès, de nouvelles périodes d'ouvertures seront proposées en 2025.

### Une aide au BAF pour tous les habitants du territoire

1<sup>ère</sup> année pleine de fonctionnement pour le dispositif d'aide au BAF. Cette action s'adresse à tous les habitants, sans distinction d'âge et sans condition de revenus. Ce dispositif rencontre un vif succès puisque la totalité de l'enveloppe financière prévue a été consommée en 2024.



La CCARC œuvre depuis de nombreuses années en faveur de l'accueil des tout-petits et de leurs familles sur le territoire. Cela se traduit par la gestion de plusieurs établissements d'accueil collectif (les crèches), mais aussi par l'accompagnement d'un accueil individuel de qualité, avec les assistantes maternelles via les Relais Petite Enfance (RPE). En matière de parentalité,

les Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) sont des structures précieuses que nous avons à cœur de valoriser. En 2024, nous avons poursuivi notre souhait d'élargir les propositions d'actions s'adressant à tous les parents et leurs enfants, et pas simplement aux publics de nos structures et services.

C'est ainsi que la 2ème édition de la fête des familles a été organisée en partenariat avec les communes de ce bassin de vie. Et c'est aussi dans cette perspective que nous avons poursuivi le développement d'un projet parentalité.

Enfin, nous continuons de proposer des formations à l'ensemble des agents de ces services afin d'améliorer la qualité d'accueil des tout-petits et de leurs familles.

Marie-Josèphe LAUSSEL

vice-présidente en charge de la petite enfance - jeunesse

**2**  
CONFÉRENCES  
pour les familles  
et professionnels

**700**  
VISITEURS  
sur l'après-midi

## Le projet parentalité et fête famille

Dans le cadre du soutien et de l'accompagnement aux familles, des actions ont été réalisées comme par exemple de nombreux cafés et goûters parents, des temps conviviaux et des ateliers parents-enfants dans les crèches.

Des conférences ont été proposées : Une avec Daniel COUM sur « Pourquoi et comment être parent aujourd'hui » et une autre avec Bruno HUMBEECK sur « Adolescence et harcèlements ».

## Deuxième édition d'ARC EN FETE

En septembre, les services de la CCARC et ses partenaires ont proposé une **deuxième édition** de la fête des familles à St-Lager-Bressac. Pour les enfants, parents et grands-parents : ateliers, animations, manège à pédales, artistes en déambulation. La journée s'est clôturée en batucada avec un moment de danse, un goûter offert aux participants.

La journée est pensée et organisée dans le respect de l'environnement : tri sur place, compost, éco-gobelets, toilettes sèches, navettes gratuites depuis Alba-la-Romaine via Le Teil.

**230**  
VISITEURS  
sur les spectacles

**1**  
EXPOSITION  
sur le métier d'assistante  
maternelle

### Semaine nationale de la petite enfance

En mars, une semaine sur le thème « Viens, je t'emmène ! Se laisser guider par l'enfant » avec des animations, ateliers, spectacles, ciné, lecture ... proposés aux enfants et aux familles par les services petite enfance et culture de la CCARC.

Côté spectacle, 86 visiteurs au spectacle « Petite forêt » à St Vincent-de-Barrés, et pour le spectacle « L'arbre est dans ses feuilles », 65 spectateurs à la bibliothèque à Meysse et 78 spectateurs à la médiathèque au Teil.

### Valorisation de l'accueil individuel par les assistantes maternelles

La valorisation du métier d'assistante maternelle a été un axe fort. On trouve de moins de moins de places en accueil individuel sur le territoire (comme sur le territoire national de manière générale).

La CCARC a souhaité valoriser l'accueil individuel avec la réalisation d'une exposition photographique sur ce métier au Relais Petite Enfance à Meysse (RPE), une participation active de nos RPE à la Journée départementale des Assistantes maternelles et une conférence organisée sur le thème de la convention collective. Les RPE permettent également la mise en œuvre de temps conviviaux, de sorties, de cinés doudous et de spectacles organisés pour les enfants accueillis par des Assistantes maternelles.

### La formation des professionnelles de la petite enfance

3 journées pédagogiques où les crèches sont fermées au public. Les équipes sont formées sur diverses thématiques et travaillent sur le projet éducatif et pédagogique et d'autres projets afin de garantir une qualité d'accueil de l'enfant et de sa famille.

Formations communes à l'ensemble des agents du service petite enfance :

- ✓ 1 journée sur la parentalité nouvelle avec Bruno Humbeek
- ✓ 1 journée avec tous les agents + 2 journées par groupes dans le cadre du Projet « Pas à pas » avec la compagnie de danse Instabili
- ✓ 2 jours sur « espaces sensoriels et handicap » avec l'organisme de formation la Souris verte

### Crèches

**148** enfants inscrits  
dont 37 accueillis sous le seuil de pauvreté

### Relais Petite Enfance (RPE)

**100** assistantes maternelles  
pour **362** places d'accueil  
**262** enfants sur les **337** temps d'éveil

### Lieu d'Accueil Enfants/ Parents (LAEP)

**172** enfants différents accueillis  
**1 931** passage au Teil et à l'antenne de Baix

#4

Proposer  
une culture pour tous



Notre Communauté de communes est fortement engagée dans le domaine culturel depuis de nombreuses années. Dans l'ensemble des projets que nous portons, nous souhaitons ouvrir et faciliter la culture à tous, dans les propositions et dans l'offre tarifaire pour une offre culturelle de proximité.

La programmation et la diffusion artistiques sont rendues possibles par le professionnalisme des structures culturelles, l'accompagnement et le financement de la CCARC et l'engagement des élus municipaux. En 2024 : chacune des 15 communes a bénéficié à minima de 2 événements proposés dans le cadre des partenariats.

Bernard Noël  
Vice-président à la culture

**2024**  
est une année record  
pour les deux cinémas

**44781**  
ENTRÉES  
dont un peu plus de

**4000**  
SCOLAIRES  
et environ

**400**  
POUR LES CINÉS  
DOUDOU

**34684**  
POUR LE REGAIN  
dont

**3161**  
(soit près de 10%)  
pour les deux premiers films :  
Un petit truc en plus et Le  
comte de Monte Cristo.

**10097**  
ENTRÉES  
pour Le Ciné

## CINÉMAS

### Concours National de la Résistance et de la Déportation

Une classe du collège Chamontin du Teil avec leur enseignante ont participé au CNRD. Résultat premier et deuxième prix départemental du concours et sélection au niveau national. Ils ont participé en écrivant et en réalisant des court-métrages avec la technique stop motion papier découpé. Une restitution des films a eu lieu au cinéma Regain.

### Tour du monde par les 5 continents

En juillet et août, avec l'accueil de loisirs de Cruas, les jeunes et les moins jeunes ont fait un tour du monde. Les enfants ont parcouru les 5 continents avec le centre, puis ont complété leur voyage avec un film projeté au Regain, pour ainsi découvrir l'Asie centrale, le Japon, l'Amérique du sud puis du nord, l'Afrique et enfin l'Europe du nord. Chaque séance a été accompagnée par une présentation et une animation pour aller plus loin (médiatrice). Les adultes ont bénéficié des mêmes accompagnements (médiatrice et responsable du cinéma).

### Séances animées et accompagnées

Les séances accompagnées sont porteuses et se détachent des autres par leur fréquentation :

- ✓ ciné-culte
- ✓ surprise (art et essai)
- ✓ ciné doudou, devenues incontournables et très attendues
- ✓ Halloween avec enfants déguisés (40)
- ✓ Bikeriders avec Association des motards de Cruas (TEAM 07) au profit du téléthon
- ✓ Intergénérationnel avec CCAS Le Teil
- ✓ Scolaires avec médiation





## PARTENARIATS

13

COMMUNES  
ont profité de la  
programmation  
sur 16 sites distincts.

2018

SPECTATEURS  
dont

881

SCOLAIRES  
au festival du cinéma  
italien

9

CONCERTS  
qui ont regroupé

2558

SPECTATEURS



**Les Cafés Littéraires 2024** ont proposé 4 lectures en amont du festival, 6 rencontres scolaires, 1 atelier et 11 rencontres d'auteurs-rices tout public.

**Le festival du cinéma italien**, de par sa nature, se déroule dans les deux cinémas de la CC ARC.

En 2024, 60% des séances du festival (qui est aussi programmé aux Templiers à Montélimar) ont eu lieu sur ARC et son ancrage local est en constante progression : partenariat avec le service lecture publique, projets avec des établissements scolaires au-delà des projections habituelles.

**La SMAC 07** confirme au fil des ans son action locale. Elle a programmé 9 concerts répartis sur 6 communes : Alba-la-Romaine, Cruas, Meysse, Le Teil, St-Pierre-la-Roche et St-Symphorien-sous-Chomérac.

En parallèle elle mène régulièrement des projets d'Education Artistique et Culturelle (EAC) à destination de la population du territoire.

## 4

PROJETS  
répartis sur  
8 communes

## 335

ÉLÈVES  
ont pu bénéficier  
d'ateliers

## 16

REPRÉSENTATIONS  
OU PROJECTIONS  
ont permis  
d'expérimenter un  
des objectifs de l'E.A.C. :  
l'accès aux œuvres

**Le cirque pour tous** a proposé trois formats différents : cirque et photo, magie, cirque et musique.

Les actions se sont adressées à des publics variés : lycéens, élèves d'écoles élémentaires, habitants, résidents d'EHPAD.

Une des actions a favorisé des rencontres entre personnes âgées et élèves et entre familles de ces deux groupes.

**Veillées** a permis une collaboration entre classes de niveaux très différents : maternelles, CM2 et 5ème pour un projet pluridisciplinaire : danse, musique, écriture, oralité.

3 soirées partagées avec les familles ont également été organisées et la restitution finale a réuni l'ensemble des participants des 6 classes et près de 400 parents et fratries.





## MUSÉE

60

PARTICIPANTS  
à l'intervention  
de G. D'Andlau

4

EXPOSITIONS  
mises en place au Musée  
et en médiathèques

1

PROGRAMME  
diversifié associant  
plusieurs services  
culturels communautaires

Environ  
450  
ÉLÈVES  
rencontrés

A l'occasion du **80<sup>ème</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire**, le musée a mis en place une programmation de plusieurs événements à destination des publics scolaires et individuels pour présenter les différents acteurs de la Libération du département mais également les événements qui ont suivi (CNR, retour des déportés, familles endeuillées, ...). Présentation de l'ouvrage « Le KL Natzweiler-Struthof » par Guillaume D'Andlau, auteur au cinéma Regain au Teil et à la médiathèque à Cruas - 26 et 27 avril

### Expositions

« Les tirailleurs d'Afrique » à la médiathèque au Teil (15 au 31 mai) et à la médiathèque à Cruas (1<sup>er</sup> au 15 juin) avec la projection du film « Le blanchiment des troupes coloniales ».

« Les enfants de la Résistance » au musée (1<sup>er</sup> au 31 juillet)

« Le général Delestraint, chef de l'Armée Secrète » au musée (1<sup>er</sup> au 31 août)

« La libération de l'Ardèche » au musée, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, avec une conférence de M. Jean-Louis Issartel (21 et 22 septembre)

### Ouverture du musée privilégiée pour le public scolaire

Dans le contexte de préparation du futur Musée, l'accueil du public scolaire a été privilégié, cible essentielle dans la mission de transmission de la mémoire. L'établissement a accueilli 15 groupes scolaires en visite et a animé 9 ateliers dans les classes.

Une classe de 3<sup>ème</sup> du collège Chamontin au Teil a visité le Musée et bénéficié de la consultation des archives et d'un accompagnement dans le cadre de sa participation au Concours National de la Résistance et la Déportation.

**202**  
ÉLÈVES INSCRITS  
sur les 2 antennes

**20**  
PRESTATIONS  
MUSICALES  
dans 5 communes

Un musicien  
diplômé agréé  
est intervenu dans

**6**  
ÉCOLES  
soit

**463**  
ÉLÈVES

**2**  
FORUMS  
à Cruas et Le Teil



### Des liens interservices

L'école de musique collabore régulièrement avec le Réseau des Bibliothèques. Comme lors des scènes ouvertes, des rdv musique, lors de séances de présentation d'instruments, et pour le projet « Voyage au Japon » regroupant haïku et un concert autour d'airs traditionnels japonais.

### Des partenariats

L'école n'a de cesse de développer des partenariats. Elle a participé à St-Thomé aux 7 merveilles de l'Ardèche. Un événement organisé par le Département de l'Ardèche qui croise la culture, le sport et les patrimoines. L'école de musique était aussi présente pour le marché estival de St-Vincent-de-Barrès où elle a donné un concert.

### Des interventions en milieu scolaire (IMS)

Afin de donner aux projets musicaux initiés par les enseignants une plus-value artistique et pédagogique, une musicienne est intervenue auprès de 21 classes du territoire et ce pour le plus grand plaisir de 463 enfants âgés de 3 à 11 ans.





## RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

28

RENDEZ-VOUS JAPON  
sur 6 communes



6

MÉTIERS D'ART  
à l'honneur  
sur 7 communes

### Voyage au Japon

Après la Scandinavie, une nouvelle aventure immersive à destination du Japon a été proposée. Une programmation dense et diversifiée : expositions, karaoké, jeux de société, lectures, réalité virtuelle, ateliers cérémonie du thé, calligraphie et kintsugi. Cette action était menée en partenariat avec le cinéma Regain, le Tilt et sa Microfolie, Déclic et des Claps, le LOL et les écoles de musique qui ont assuré un mini concert autour d'airs traditionnels japonais.

### Journées européennes des métiers d'art :

Cette manifestation d'envergure nationale favorise les rencontres avec des professionnels des métiers d'art. Le public s'est initié à différentes techniques artistiques via des ateliers d'initiation à la reliure, la gravure et la poterie et découvrir la richesse et la diversité de ces métiers autour d'expositions : masques, encadrements, gravures à l'eau forte, pièces en céramique et estampes.

**10**  
ÉVÉNEMENTS LUDOLIRE  
sur 7 communes

**175**  
CLASSES  
accueillies par  
les bibliothécaires

**480**  
JEUX DE SOCIÉTÉ  
disponibles dans  
les médiathèques

### Ludolire

Le Réseau des Bibliothèques a proposé cet été un cycle de rendez-vous autour du jeu de société du 26 juin au 28 septembre. Un programme construit en partenariat avec la ludothèque associative Ardéjeux. Les ludothécaires et les bibliothécaires ont proposé aux familles des animations et du prêt de jeux pour promouvoir l'activité ludique auprès de tous les publics et faire partager le plaisir du jeu auprès des petits et des grands.

### Résister

Comment résiste-t-on ? Au quotidien ? Face à l'histoire, la petite et la grande ? En 2024, les ateliers réguliers des bibliothèques se sont emparés de cette problématique. Pour répondre à ces questions ont été organisées des lectures pour tous les âges, des ateliers d'écriture menés par les Cafés Littéraires, des ateliers théâtre assurés par la Cie des Chimères ainsi que des projections en partenariat avec Amnesty International. Concerts, conférences et spectacles ont étoffé ce programme riche et varié.





#5

Vivre mieux



La mission confiée à la restauration collective doit répondre aux besoins des enfants et des seniors dans les domaines de l'alimentation scolaire, du portage de repas, des crèches et des centres de loisirs. Pour cela, plusieurs priorités ont été identifiées :

- Établir une approche équitable pour l'accès au service, en tenant compte de la situation financière de chaque famille.
- Mettre en œuvre un processus d'amélioration continue de la qualité nutritionnelle des repas, en veillant à maintenir des normes sanitaires irréprochables.
- Sensibiliser les enfants à une alimentation saine, savoureuse et de qualité, afin de les encourager à devenir les défenseurs d'une démarche de santé préventive.

Marie-Noëlle LAVILLE  
vice-présidente en charge de la restauration collective

**214 005**  
repas produits et livrés

**1700**  
VISITEURS  
au Rendez-vous du  
Bien Manger Local

**6**  
COMMUNES  
engagées dans l'anti  
gaspillage

### Intégration de la commune d'Alba-la-Romaine

A partir de septembre, les écoles et les bénéficiaires du portage de repas de la commune sont approvisionnés par la cuisine centrale. Ce service assure la qualité nutritionnelle des repas pour répondre aux besoins des enfants, en permettant l'accès aux familles selon leur situation.

### Le Rendez-vous du Bien Manger Local

Une journée dédiée à l'alimentation saine, locale et durable autour d'ateliers et d'animations. Un rendez-vous festif pour mieux comprendre et connaître les producteurs à proximité, savoir où les trouver et cuisiner leurs produits au quotidien.

Au programme : dégustation, ateliers de cuisine, animations, table ronde, marché de producteurs, concert de clôture.

Le concours cuisine a réuni 10 équipes représentant les communes, pour réaliser une recette ardéchoise de saison. Le jury a goûté, a évalué et a décerné le prix à l'équipe de St-Pierre-la-Roche.

### Un groupe de travail contre le gaspillage alimentaire

Engagé par les services restauration et déchets, ce groupe a pour volonté de mettre en place une démarche globale visant à sensibiliser les enfants scolarisés et à réduire le gaspillage alimentaire, en introduisant des tables de tri et des composteurs. 3 réunions organisées avec les 6 communes engagées dans la démarche. Des réunions qui se sont appuyées sur des audits dans les restaurants scolaires afin d'identifier l'organisation actuelle, d'observer le lieu de préparation et de restauration, récolter les avis des parties prenantes et étudier l'implantation potentielle du site de compostage.

## PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

# 28 394

REPAS préparés et  
livrés (+14.34%)

# 9 418

REPAS du soir (+9,13%)

### Les repas du soir en augmentation

Ce service à destination des personnes de plus de 70 ans et aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap voit ses commandes augmenter, notamment avec l'élargissement du service à la commune d'Alba-la-Romaine à partir de septembre. On constate une augmentation des demandes sur le supplément des repas du soir.





Nous sommes face au constat général qu'il faut réduire nos quantités d'ordures ménagères, augmenter la part du recyclable et de compostage local tout en maintenant la qualité du tri. Le coût du traitement des ordures ménagères résiduelles est de plus en plus élevé. Le projet ambitieux est celui d'investir et de mobiliser les Communes, les habitants, les partenaires pour développer et équiper le territoire afin d'inciter et faciliter le tri.

**Paul SAVATIER**  
vice-président en charge des déchets

**8** COMMUNES  
déployées

**+29** TONNES  
dans la borne jaune

**- 8** KG  
d'ordures ménagères  
résiduelles / hab

**6** COMMUNES  
signent la charte  
de l'anti-gaspillage  
alimentaire

### Déploiement des points tri

Avec un investissement de presque 4 millions d'euros la Communauté de communes a décidé, avec ses communes, d'équiper le territoire pour inciter et faciliter le tri : avec 750 bornes sur 130 points tri complets qui vont être installés.

Sur les phases 1 et 2 les Communes investies ont été : Rochemaure, Meysse, 30% du Teil, St-Vincent-de-Barrès, St-Martin-sur-Lavezon, Valvignères, St-Thomé et Aubignas.

### Des chiffres qui évoluent

Les tonnages se sont modifiés avec le constat que la part du tri (emballages, papiers et grands cartons) a progressé et celle des ordures ménagères résiduelles a diminué.

534 tonnes d'emballages et papiers et 5 102 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectés.

Le travail de communication doit aider à l'accompagnement des gestes de tri, pour cela une charte graphique a été élaborée et un message s'est diffusé « le tri, c'est facile, c'est utile et c'est pratique ».

### Appels à projet CITEO

Nous avons répondu aux appels à projets collecte et tri hors foyer lancés par Citeo. Appel à projet « collecte » : 286 440 € HT

Tri hors foyer : 92 400,00 € HT pour la mise en place d'actions et communication, la suppression des corbeilles de rue à proximité des points tri, le développement du tri sur événement et le lien au tourisme avec l'Office du Tourisme.

### « Pas de gaspi, nous on agit ! »

Un projet porté par les pôles Alimentation territoriale et Environnement-Déchets. Il a pour objectif de sensibiliser et réduire le gaspillage alimentaire, en introduisant des tables de tri et des composteurs au sein des restaurants scolaires, par le biais d'une démarche co-construite et d'une labellisation. En avril, une charte d'engagement a été signée par les Communes volontaires : Alba-la-Romaine, Cruas, Le Teil, Meysse, Rochemaure, St-Vincent-de-Barrès.



#6

Préserver  
l'environnement



L'alimentation humaine occupe une place importante dans les démarches environnementales. La restauration collective s'est engagée très précocement dans des actions à son échelle qui se traduisent par :

- Utilisation de produits biologiques,
- Achats en circuits courts,
- Respect des règles édictées par la loi EGALIM,
- Limitation du gaspillage alimentaire,
- Sensibilisation et éducation des enfants au gaspillage.

Par ailleurs les actions du Projet Alimentaire Territorial comportent systématiquement un volet en lien avec la préservation de l'environnement tel que la valorisation des produits locaux, la sensibilisation dans les écoles à une alimentation de qualité et la connaissance des producteurs du territoire.

**Marie-Noëlle LAVILLE**  
vice-présidente en charge de la restauration collective

## 4

ATELIERS DIFFERENTS  
sur 7 dates proposées



## 3

RENDEZ-VOUS  
diversifiés

### Des ateliers pour des publics diversifiés

Dans les écoles du Teil et de St-Symphorien-sous-Chomérac.  
Un programme de sensibilisation à une alimentation et une agriculture durables, en partenariat avec AgriBio 07 et le CIVAM 07.

Auprès de publics sensibles avec l'organisation de visites de fermes et d'ateliers de cuisine. Ces rencontres ont été pensées pour apprendre à préparer des légumes insolites, les protéines végétales, réaliser des recettes simples, avec les produits locaux, en partenariat avec le Secours Populaire, le Terreau et centre socio-culturel Les Clefs.

### Les avant-goûts du Bien Manger Local

- Apprendre à faire son jardin d'hiver, avec l'association Le Terreau.
- Projection gratuite du film « La part des autres » réalisé par les CIVAM et débat sur la Sécurité Sociale de l'Alimentation
- Un goûter crêpes à la farine de châtaigne et lecture pour enfants sur l'alimentation



Ayant successivement adopté un plan climat air énergie territorial en 2021 puis un plan de mobilité en 2023, la CCARC est résolument engagée dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables et de solutions de mobilité alternatives à l'usage solitaire de la voiture.

Des projets et actions emblématiques de ces deux plans complémentaires pour la lutte contre les changements climatiques ont été engagés cette année : schéma directeur des énergies renouvelables, création d'une société locale pour le développement des énergies renouvelables, service local de covoiturage,...

**Philippe BOUNIARD**  
vice-président en charge du développement durable - mobilité

VIA ARDECHE  
Tronçon Alba-la-Romaine  
Le Teil

**3 187 844€**

**776**  
INSCRITS  
sur l'application Karos

**9 216**  
TRAJETS  
validés sur Karos

## Mieux se déplacer au quotidien et ne plus être seul dans sa voiture

La Communauté de communes s'engage pour proposer des solutions concrètes aux habitants afin de réduire leur facture de transport, leurs émissions de gaz à effet de serre, et faciliter les trajets du quotidien.

## Une nouvelle étape pour la Via Ardèche

En 2024, toutes les études et les travaux préparatoires ont été finalisés pour la réalisation du tronçon entre Alba-la-Romaine et Le Teil. Ce tronçon stratégique permettra, à terme, de relier la ViaRhôna (depuis Rochemaure) au réseau complet de la Via Ardèche.

Le SDEA, Syndicat de développement, Aménagement et Equipement de l'Ardèche est maître d'ouvrage délégué de cette opération.

## M'ARC Covoiturage : une première année réussie

Le service M'ARC Covoiturage connaît un vrai succès dès sa première année pleine.

Accessible via l'application Karos, il concerne tous les trajets ayant un point de départ ou d'arrivée sur une commune du territoire. Ce service local aide à réduire les coûts de transport et à limiter l'usage individuel de la voiture, grâce à une formule simple et avantageuse pour tous :

- ✓ 1€ seulement pour les passagers
- ✓ 2€ versés aux conducteurs par passager transporté et par trajet (subvention de 1€ de la Communauté de communes et de l'Etat).

### Une énergie locale, citoyenne et renouvelable avec ARC EnR

Une étape importante a été franchie pour accélérer la transition énergétique locale avec la création d'ARC EnR, une société à actions simplifiées dédiée au développement des énergies renouvelables. Cela a été possible en s'associant, après appel à manifestation d'intérêt, à Enercop Auvergne Rhône-Alpes, Coopawatt et Sud VivaRhône énergies.

L'idée est simple : produire localement et maîtriser collectivement l'énergie que nous consommons, en en partageant les bénéfices.

Véritable outil au service du territoire, ARC EnR associe collectivités, partenaires, habitants et entreprises pour un premier objectif d'installer des panneaux photovoltaïques sur les toitures et sites publics mis à disposition par la Commune et la Communautés de communes. Ces sites publics et les conditions de réalisation ont été étudiés dans le détail pour évaluer la faisabilité des installations.





#7

Fonctionner

# FINANCES

## Dépenses réelles 2024 consolidées issues des comptes administratifs

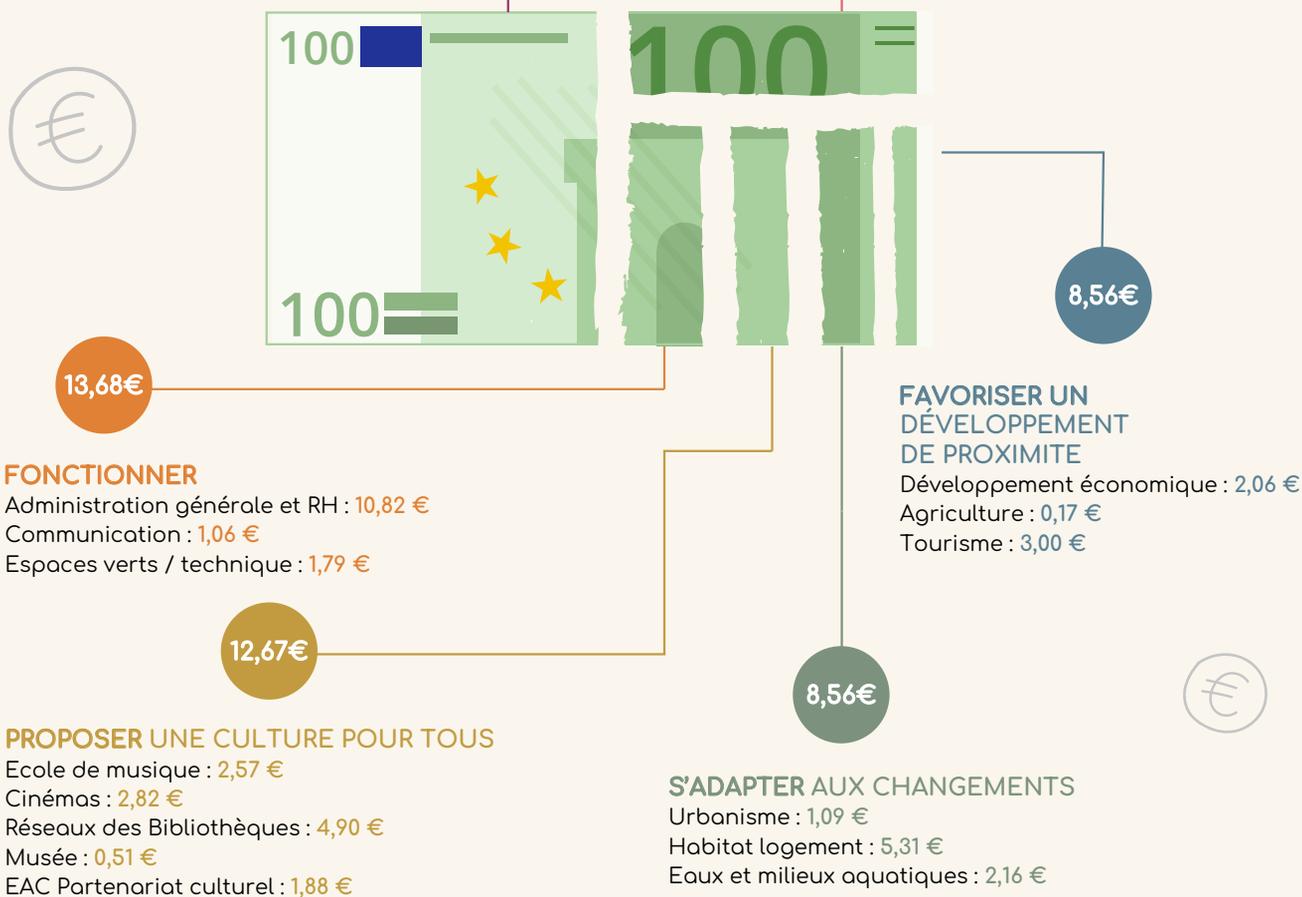
|                  |                                                                         |
|------------------|-------------------------------------------------------------------------|
| Investissement : | 6 859 581,08 €                                                          |
| Fonctionnement : | 32 032 442,25 €                                                         |
| Dont             | > 16 698 520,92 € De reversement de fiscalité > soit : 53,58%           |
|                  | > 8 287 633,92 € Reversé aux communes membres                           |
|                  | > 8 410 887,00 € Reversé à l'état                                       |
| Dont             | > 15 223 513,29 € Pour la mise en œuvre des compétences > soit : 46,42% |

### VIVRE MIEUX

Restauration scolaire et portage de repas : 10,64 €  
 Transition énergétique : 0,49 €  
 Mobilités : 2,11 €  
 Social / santé : 2,21 €  
 Valorisation des déchets : 25,89 €  
 Préserver l'environnement : 0,85 €

### ACCOMPAGNER À GRANDIR

Crèches, LAEP, RPE : 12,18 €  
 Accueils loisirs, séjours : 5,49 €

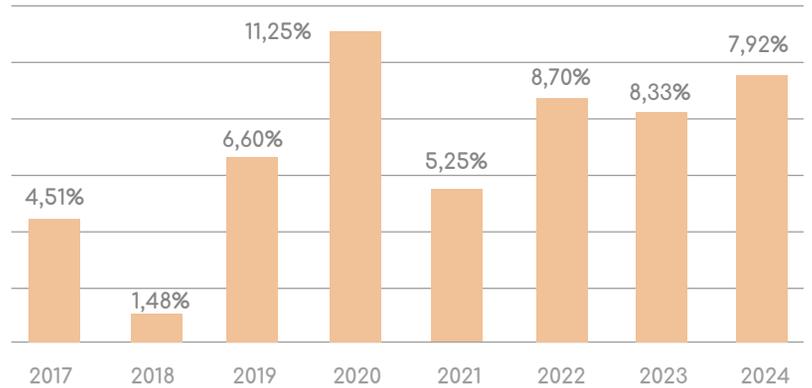


## Capacité d'autofinancement

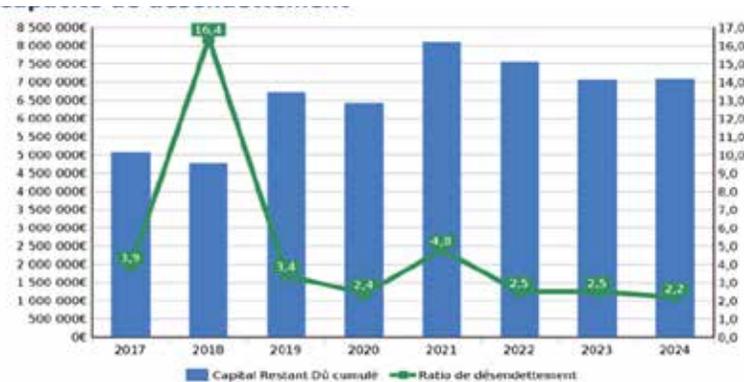
La bonne situation financière de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron s'analyse en particulier par sa capacité d'autofinancement ou Taux d'Epargne Brute (Epargne brute/recettes réelles de fonctionnement) qui se maintient depuis l'année 2022 autour de 8%.

Le seuil de 8% minimum, l'objectif sera de le conserver voire de l'améliorer par une gestion budgétaire rigoureuse.

| 2017  | 2018  | 2019  | 2020   | 2021  | 2022  | 2023  | 2024  |
|-------|-------|-------|--------|-------|-------|-------|-------|
| 4,51% | 1,48% | 6,60% | 11,25% | 5,25% | 8,70% | 8,33% | 7,92% |



## Capacité de désendettement



La capacité de désendettement qui permet de mesurer le nombre d'années nécessaires qu'il faudrait à la Communauté de communes Ardèche Rhône-Coiron pour rembourser intégralement le capital de sa dette reste faible avec 2,2 ans à la clôture de l'exercice budgétaire 2024.

Il est important de veiller à maintenir une épargne brute suffisante par une gestion budgétaire rigoureuse pour limiter le recours à l'emprunt dans le cadre notamment du financement des investissements et ainsi ne pas dégrader la capacité de désendettement dont le seuil d'alerte est fixé à 12 ans.

## STABILITÉ DE LA FISCALITÉ depuis 2017

### POINT SUR LA FISCALITÉ :

#### Taxe d'habitation

Taux : 9,79 %  
Cotisation : 230 975 €

#### Taxe foncière bâti

Taux : 6,87 %  
Cotisation : 2 828 574 €

#### Taxe foncière non bâti

Taux : 13,30 %  
Cotisation : 53 705 €

#### Cotisation foncière des entreprises

Taux : 26,13 %  
Cotisation : 7 663 551 €

#### Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Taux : 0 % - Cotisation : 0 €

#### Taxe additionnelle sur les propriétés non bâties

Cotisation : 59 836 €

#### Imposition foncière des entreprises de réseaux

Cotisation : 6 594 494 €

#### Taxe sur les surfaces commerciales

Cotisation : 143 746 €

# MARCHÉS PUBLICS

**68%**  
DES AGENTS  
CONVOQUÉS  
ont répondu présents  
à la formation

**100%**  
DES AGENTS  
étaient satisfaits de la  
formation

**26**  
MARCHÉS CONCLUS

**50%**  
DES MARCHÉS  
ont intégré une  
considération  
environnementale

**15%**  
DES MARCHÉS  
ont intégré une  
considération sociale

## Des formations internes

Dans le cadre d'une démarche d'accompagnement des agents pour la mise en place des marchés publics au sein de leur service, le service Commande publique a effectué des temps de formation en interne.

Leur but était d'expliquer les principes fondamentaux de la Commande publique (le B-A-BA), afin que les services n'oublient pas de solliciter le service Commande publique pour la passation de leurs marchés.

## Des documents supports et process

Toujours dans le but d'accompagner les agents, le service à mis à disposition des agents 9 documents supports et 8 documents process ont été créés par le service Commande publique et sont à disposition des services.

## Les achats publics durables, ou responsables

Un achat durable ou responsables est un achat qui prend en compte le développement durable ainsi que la responsabilité sociale des acheteurs publics dans la commande publique.

## La part d'insertion sociale dans le marché de construction du local commercial place Pierre Semard

| N° lot                                   | Libellé                                   | Nb d'heures imposés | Nd d'heures réalisées | Contrat suite à l'opération     |
|------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------------------|
| 1                                        | Gros oeuvre fondation spéciale            | 350                 | 493                   | Contrat de professionnalisation |
| 2                                        | Charpente métallique - couverture bardage | 105                 | 105                   | CDI                             |
| 3                                        | Menuiseries extérieures serrurerie        | 70                  | 81                    | CDI                             |
| 4                                        | Cloisons doublage menuiseries peinture    | 35                  | 87                    | CDD                             |
| 7                                        | Chauffage ventilation plomberie           | 70                  | 70                    | CDI                             |
| 8                                        | VRD                                       | 35                  | 35                    | CTTI                            |
| Total heures d'insertion sur le chantier |                                           | 665                 |                       |                                 |



## RESSOURCES HUMAINES ET VIE AU TRAVAIL

37

PROCÉDURES DE  
RECRUTEMENT  
hors personnel saisonniers

561

JOURS DE FORMATION  
pour 136 agents

33

STAGIAIRES  
accueillis au sein  
de nos services

60

SAISONNIERS  
pour 131 contrats

43

AGENTS  
ont suivi formation SST

### Révision des critères des entretiens professionnels

Dans l'optique de simplifier les entretiens professionnels et de laisser du temps à l'échange, les critères des entretiens professionnels ont été revus. Une dizaine d'agents volontaires, représentatifs des catégories et des services de la CCARC ont travaillé avec le service RH pour passer de 75 à 31 critères plus précis et plus simples à comprendre et à évaluer.

### Dématérialisation des frais

Dans un souci de sécurisation et de gain de temps de traitement, les demandes de remboursement des états de frais des agents ont été dématérialisés via le logiciel Rh pour 251 états de frais traités

### Développement formatheque sur intranet agents

Afin de rendre la formation des agents encore plus accessible, une formatheque a été développée sur l'intranet des agents afin de leur mettre à disposition des supports de formation. + de 40 supports disponibles, classés par thème.

### Aménagements de postes

Outil de prévention et de maintien dans l'emploi pour préserver la santé de l'agent tout en lui permettant de continuer à travailler, l'aménagement de poste permet d'adapter le travail d'un agent à son état de santé en adaptant les horaires, le matériel ou l'organisation des tâches. 10 aménagements de postes ont été réalisés.

**184 416**  
VUES  
pour la campagne Facebook

**4**  
VIDEOS D'ANIMATION  
dont 1 interview  
du vice-president

## Une nouvelle formule pour le rapport d'activité

Ce compte-rendu des actions menées sur l'année précédente a été repensé. Cette nouvelle présentation a pour objectifs de faciliter la lecture, la compréhension en donnant le sens des décisions et finalement les résultats obtenus. Le document a été réorganisé autour de 7 thèmes qui traduisent les orientations du projet.

## La mobilité

Construction de la stratégie et du plan de communication de cette nouvelle compétence. Une communication spécifique a été réfléchiée avec la création d'une charte graphique dédiée. Pour faire connaître l'offre de transports existante, des pages spécifiques sur le site internet ont été créées, une brochure numérique a été élaborée. Le nom de M'ARC (Mobilité Ardèche Rhône Coiron) est retenu pour l'offre mobilité de la CCARC et se déclinera pour chacun des services. En préparation du lancement des transports réguliers gratuits, une campagne a été construite. Elle se décline en 3 vidéos d'animation, campagne Facebook, reportage radios, presse et télévision.

## Le déploiement de 130 points tri

Ce chantier majeur de la collectivité a nécessité une communication de présentation globale du projet et propre aux travaux sur chaque commune. Nous avons créé des visuels et défini des messages pour assurer la compréhension et le suivi du projet. En lien avec les communes : flyers, page dédiée sur le site internet, création d'un espace sur IntraMuros pour se projeter sur les lieux d'installation des points tri, rappeler les gestes de tri et suivre les travaux.

## Site internet

■ **27 000** visiteurs

## Facebook

■ **3580** abonnés

■ **44 042** visites

## Intramuros

■ **1520** visites soit environ 150 visites / jour

## Presse

■ **310** articles recensés



# ORGANISATION DES SERVICES

## AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

- > Urbanisme > Habitat/Logement
- > Projet de renouvellement urbain
- > Commerce/Artisanat
- > Développement économique
- > Aménagement touristique
- > Mobilités - Développement durable

## CULTURE

- > Réseau des Bibliothèques
- > Cinémas
- > Education Artistique et Culturelle
- > Musée de la Résistance et de la Déportation
- > Ecoles de musique

## COMMUNICATION

- > Communication

## RESSOURCES HUMAINES ET VIE AU TRAVAIL

- > Ressources Humaines
- > Santé, hygiène et sécurité

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- > Accueil-secrétariat
- > Commande publique-Achats

## PETITE ENFANCE / JEUNESSE

- > Crèches
- > Relais Petite Enfance
- > Lieux Accueil Enfants-Parents
- > Accueil de loisirs

## ENVIRONNEMENT / DÉCHETS / TECHNIQUE

- > Environnement
- > Déchets
- > Technique

## RESTAURATION COLLECTIVE

- > Cuisine centrale
- > Portage des repas

## FINANCES / FISCALITÉ

- > Coordination budgétaire-comptabilité
- > Accueil-secrétariat



## Contact

---

### SIÈGE

Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron  
10 av. de la Résistance  
07350 CRUAS  
04 75 00 04 11  
accueil@ardecherhonecoiron.fr

### ANNEXE ACCUEIL

Pépinière Le Faisceau Sud  
ZA Rhône-Helvie - 2 allée du Faisceau Sud  
07400 LE TEIL  
04 75 00 04 11  
Lundi, jeudi et vendredi



 [ardecherhonecoiron.fr](http://ardecherhonecoiron.fr)



ALBA LA ROMAINE

AUBIGNAS

BAIX

CRUAS

LE TEIL

MEYSSE

ROCHEMAURE

SAINT-BAUZILE

SAINT-LAGER-BRESSAC

SAINT-MARTIN-SUR-LAVEZON

SAINT-PIERRE-LA-ROCHE

SAINT-THOMÉ

SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMÉRAC

SAINT-VINCENT-DE-BARRÈS

VALVIGNÈRES